Bulletin d'adhésion

(un par famille)

A renvoyer au siège ou à votre section locale avant fin septembre si vous souhaitez être délégué(e) de parents

M. / Mme Nom, prénom : .....

Adresse : .....

..... Code Postal : .....

Ville : ..... Tél. : .....

E-mail : .....

❒ **Je souhaite recevoir un Cerfa pour déduire ma cotisation de mes impôts,**

❒ Je joins une enveloppe timbrée à mon nom

❒ Je souhaite recevoir le Cerfa à mon adresse e-mail indiquée ci-dessus

Déclare adhérer à l'A.P.E.P.A. pour mon (mes) enfant(s) :

Nom et prénom de l'enfant	Etablissement / Ville	Classe

Je verse ce jour, la somme de 16 euros, montant de la cotisation.

Le..... Signature

Dans le 1° degré (maternelle, élémentaire),

❒ Je souhaite être candidat(e) au conseil d'école.

Dans le 2° degré (collège, lycée),

❒ Je souhaite être délégué(e) de classe.

❒ Je souhaite être candidat(e) au conseil d'administration.

Je souhaite l'aide de l'APEPA pour organiser :

❒ une action d'éducation à la paix dans l'école

❒ une action de développement durable

❒ une information sur l'enseignement des langues en Alsace

❒ une création d'une nouvelle section APEPA

Pour toute information préalable, vous pouvez appeler :

- **Thierry Loth, Président, Rosheim - Tél. : 03 88 50 79 61**
- **Thomas Goepfert, Vice-Président délégué du Haut-Rhin, Riedisheim - Tél. : 03 89 64 22 61**
- **Bruno Blary, Trésorier, Geispolsheim - Tél. : 03 88 68 67 70**

Imprimerie Kuchler 03 88 50 26 09

a.p.e.p.a.
2, rue des Frères - 67000 STRASBOURG - Tél. : 03 88 24 25 26
e-mail : info@apepa.fr • site : www.apepa.fr

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC EN ALSACE

a.p.e.p.a.

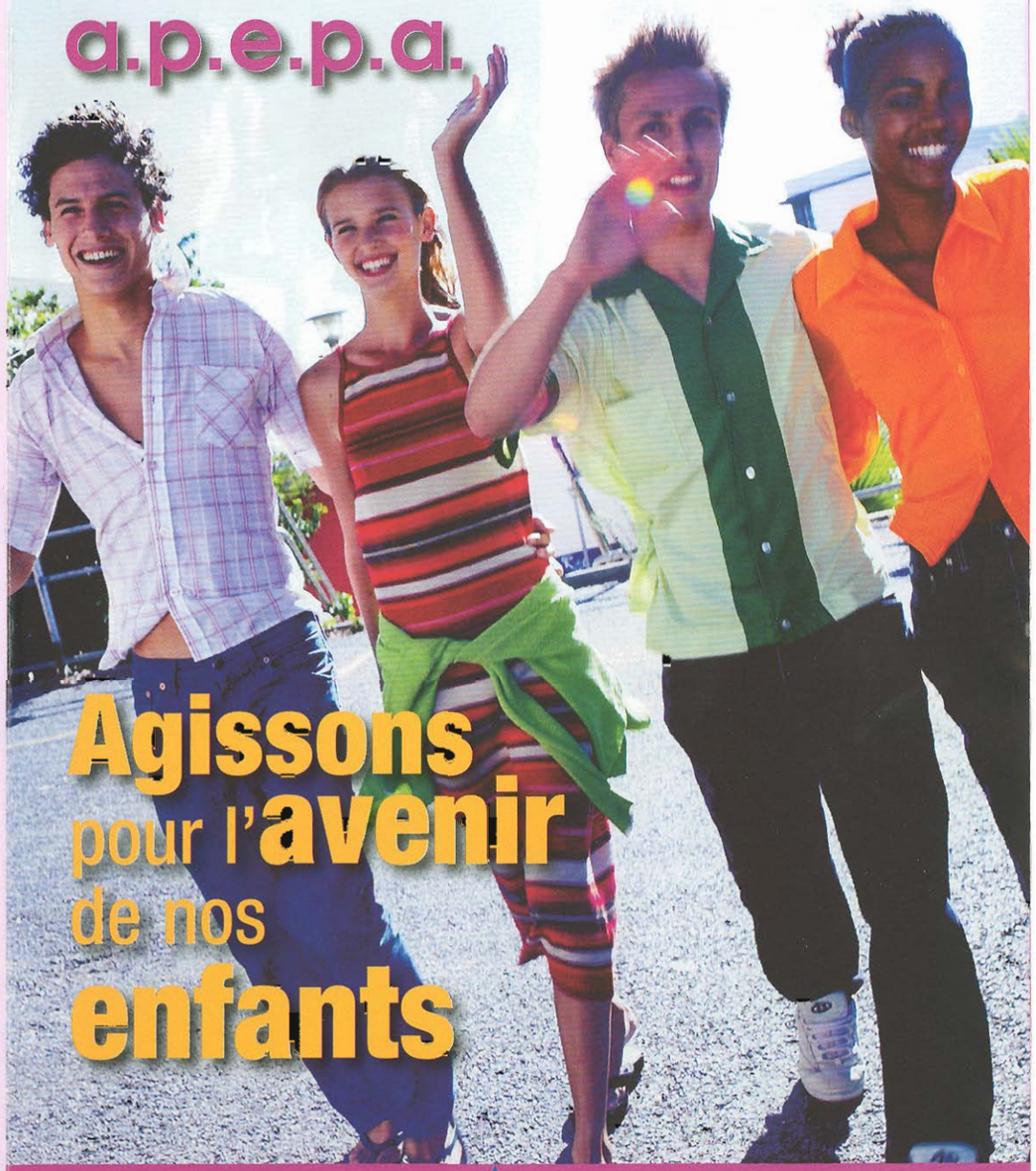

Agissons pour l'avenir de nos enfants

siège : a.p.e.p.a.
2, rue des Frères
67000 STRASBOURG
Tél. : 03 88 24 25 26
e-mail : info@apepa.fr
site : www.apepa.fr

section :

EXTRA
l'assurance scolaire* du Crédit Mutuel
16 € TTC/an
et par enfant

C'est le bon réflexe de la rentrée

Pour une cotisation minime, votre enfant est assuré dans le cadre de ses activités scolaires et extra scolaires :

L'assurance scolaire garantit* :

- **la responsabilité civile couvrant l'ensemble des dommages accidentels causés à des tiers,**
- **le remboursement des frais de soins et de prothèses dentaires,**
- **l'école continue : 5 heures par semaine de cours à domicile en cas d'absence supérieure à 15 jours consécutifs suite à maladie ou accident,**
- **le versement d'un capital en cas d'incapacité permanente suite à un accident.**

* voir conditions auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe - 34, rue du Wacken - 67913 Strasbourg Cedex 9
Société coopérative à forme de S.A. au capital de 1 855 837 648 euros - RCS B 588 505 354
Inscrite au registre national des intermédiaires d'assurances consultable sur www.orias.fr
1, rue Jules Lefebvre - 75731 Paris Cedex 09 - Tél 01 53 21 51 70 - Fax 01 53 21 51 95 - N° ORIAS 07 003 758
ACM IARD S.A.- S.A au capital de 142 300 000 euros - 352 406 748 RCS Strasbourg. Entreprise régie par le code des assurances.

A vos côtés, l'a.p.e.p.a. s'engage

» À OEUVRER...

– pour une école dans laquelle chaque enfant peut s'épanouir et développer toutes ses aptitudes intellectuelles, artistiques et manuelles.

» À AIDER...

– nos enfants à devenir des acteurs d'aujourd'hui, des citoyens et des adultes de demain,
– les familles en étant à l'écoute de leurs préoccupations.

» À PROMOUVOIR...

- **une éducation tournée vers l'Europe**, à travers une formation plurilingue grâce à :
  - un apprentissage précoce et efficace des langues, dont celle de la région,
  - un soutien à la voie bilingue pour les familles volontaires, facilitant ainsi la réussite et la mobilité professionnelle et universitaire,
- **une éducation à la paix** permettant d'éviter les violences à l'école.
- **une éducation au respect de l'environnement** tournée vers les enjeux du changement climatique planétaire et la réduction des gaspillages de ressources

» À MAINTENIR...

– **le statut local propre à l'Alsace**, permettant de dispenser une formation spirituelle et morale de qualité à nos enfants dans le respect de la laïcité.